



Collecte : le Président de Tours Métropole Val de Loire aux côtés de ses agents pour la rentrée



Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire, accompagné d'Emmanuel Denis, Vice-président délégué à la transition écologique et énergétique, de Thierry Chailloux, Vice-président délégué aux ressources humaines, à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation et de Martin Cohen, Vice-président délégué à la collecte et à la vie circulaire des déchets, était présent, ce mardi 5 août, aux côtés des agents de la collecte à La Grange David à La Riche.

C'est dans le dépôt Centre de la Grange David à La Riche, que s'est rendu le Président de Tours Métropole Val de Loire ce mardi 25 août, à 5h pour échanger avec les agents métropolitains en charge de la collecte, avant leur prise de poste.

Avec ses 100 agents répartis le matin et l'après-midi, c'est le plus grand centre de collecte du territoire métropolitain. Il est le point de départ des collectes d'ordures ménagères résiduelles, des collectes sélectives et des collectes de végétaux en porte à porte, ainsi que le ramassage des points d'apport volontaire enterrés situés dans le secteur entre Loire et Cher. Le Président de Tours Métropole, accompagné d'Emmanuel Denis, Vice-président délégué à la transition écologique et énergétique, de Thierry Chailloux, Vice-président délégué aux ressources humaines, à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation et de Martin Cohen, Vice-président délégué à la collecte et à la vie circulaire des déchets a ainsi souhaité partager avec les agents métropolitains un moment convivial pour cette rentrée, avant leur prise de poste. L'occasion également de les remercier chaleureusement pour leur mobilisation sur le terrain, depuis mars dernier.

Le centre de tri, maillon essentiel de la valorisation des déchets

A l'issue de la visite du dépôt de collecte, Wilfried Schwartz s'est rendu au centre de tri, bâtiment métropolitain dont la fourniture de la chaîne de tri et son exploitation ont été confiées à la société COVED, qui emploie 48 personnes dont 17 valoristes.

Le Président s'est montré préoccupé par les mauvais chiffres liés au tri des déchets, constatant un relâchement depuis le début de la crise sanitaire. En moyenne : 30 % de refus pour les poubelles jaunes contre 13% habituellement. Il appelle ainsi l'ensemble des habitants à se remobiliser et à adopter de bonnes habitudes pour mieux trier.

En conséquence, Tours Métropole Val de Loire va lancer, à l'automne prochain, une grande campagne de sensibilisation à destination des habitants afin que ceux-ci retrouvent les bons réflexes et ne jettent pas tous les objets recyclables dans la poubelle jaune. En effet, cette poubelle doit être réservée pour les seuls emballages et les journaux-magazines. Les

autres objets recyclables (jouets, vaisselle, matériel électrique, outils...) doivent être remis en ressourceries ou en déchèteries.

Le tri, une affaire de bons réflexes !

Trier, c'est facile, c'est juste une question d'habitude. Ce geste simple permet de sauvegarder l'environnement, tout en maîtrisant les dépenses liées aux traitements des déchets. Trier c'est aussi donner la possibilité à nos déchets de vivre une seconde vie.

Pour adopter les bons réflexes >> [consultez notre guide du tri](#) :

Un nouveau centre de tri à l'horizon 2023

D'ici 2022, la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose aux collectivités locales d'étendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques. Même si le centre de tri actuel, modernisé au fil des années, trie déjà les films plastiques et une partie des pots et barquettes plastiques, il a atteint ses capacités nominales et ne pourra pas trier plus de matières ni accueillir d'autres collectivités. Les autres centres de tri du département et des territoires voisins sont peu mécanisés et obsolètes et ne pourront pas trier les nouvelles résines plastiques.

C'est pourquoi Tours Métropole Val de Loire a participé activement à la création de la SPL (société publique locale) TRI VAL DE LOIRE en janvier 2019 avec 8 autres collectivités d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, et de la Sarthe, regroupant 900 000 habitants pour construire un centre de tri d'une capacité annuelle de **47 000 tonnes** d'emballages et de journaux-magazines à trier.

Le but est d'optimiser les performances de tri notamment sur les nouveaux matériaux, ce qui permettra d'optimiser les recettes de vente aux filières et de mutualiser les coûts de tri et de transport sur le périmètre de la SPL.